

## Les vœux du maire



Les vœux du maire

Samedi matin, à la salle des fêtes, a eu lieu la cérémonie des vœux du maire Claude Vettor et de son conseil municipal.

Après avoir donné ses vœux de bonne année à l'assistance, Claude Vettor a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, puis il a eu une pensée pour les personnes décédées durant l'année 2018.

Le maire a ensuite détaillé tous les investissements et travaux réalisés par la municipalité depuis 2014 :

**En 2014**, l'éclairage public avec l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques a été réalisé pour un coût de 116 059, 29 euros, ainsi que l'acquisition de l'ordinateur et logiciel de la mairie pour une somme de 2 323, 67 euros. Soit un total de 118 382, 96 euros.

**En 2015**, ce fut l'acquisition d'un columbarium pour 3 888 euros, d'un tracteur pour 15 600 euros, d'un broyeur pour 6 189, 68 euros, soit un total de 25 677, 68 euros.

**En 2016**, a eu lieu la dissimulation du réseau Orange pour 1 252, 11 euros, le transfert de l'excédent régie eau pour 45 385,58 euros, l'achat d'un compresseur d'air pour 461, 46 euros, de guirlandes pour 312 euros, d'un siège pour le secrétariat de 311 euros, des travaux atelier pour une somme de 21 554,94 euros. Soit un total annuel de 69 277,60 euros.

**En 2017**, nous avons réalisé la réfection de la toiture de l'église pour 27 120 euros, le remplacement des fenêtres des logements communaux pour 4 957,52 euros, l'achat d'une machine à glaçons à 660 euros, les panneaux pour l'église et le lavoir plus la table pique-nique ont coûté 594,26 euros, l'achat de guirlandes pour 948 euros, les travaux atelier pour 14 735,66 euros, soit un total annuel de 49 015,44 euros.

**En 2018**, a eu lieu le transfert d'excédent régie assainissement collectif 29 329,27 euros, une étude topographique de la rue principale pour 3 360 euros, l'acquisition d'une porte blindée et sa pose à l'agence postale communale pour 5 626,80 euros et les achats d'une tondeuse à 1 379,08 euros, d'un copieur couleur à 2 868 euros, les travaux atelier s'élèvent à 29 620,42 euros, soit un total annuel de 72 183,57 euros.

**Depuis le 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018, soit en cinq ans, ce sont 334 536,65 euros d'engagements de transferts et d'investissements.** En contrepartie, nous avons reçu des subventions et aides à hauteur de 50 202,19 euros et le remboursement de la TVA de 30 177 euros sur cette même période. »

### Pour 2019

Après avoir précisé que la municipalité a conforté sa trésorerie, le maire a annoncé les nouveaux investissements qui ont été actés, notamment l'achat de 10 barrières et de guirlandes pour un total de 1 074 euros, la réfection de la toiture du presbytère pour 16 701,30 euros, la réfection d'une pièce du logement de l'agence postale communale pour 1 200 euros, soit 18 975,30 euros :

« Ce qui est prévu d'ici peu, c'est à peu près 30 000 euros pour finir le local de l'atelier et la réfection de deux pièces du logement de l'école. Nous sommes à l'étude de l'aménagement de la traversée du village. »

Avant de conclure son discours, le maire a abordé le broyage des déchets verts, la demande de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse.

### Les remerciements

Le maire a remercié les membres des associations qui font vivre la commune, ses conseillers municipaux qui travaillent avec dévouement et conviction, les agents communaux, et ceux des services de la Communauté de communes du Grand Armagnac et du SETA, les représentants des services d'incendie et de secours ainsi que ceux de la gendarmerie nationale et les agents postaux.